



Jours Joker

Ce formulaire est à remplir et à retourner à l'enseignant(e) de votre enfant.

enfant.		
Ecole de		
Classe		
Prénom et nom de l'élève		
Jour et date du congé		
Durée	☐ matinée	☐ après-midi
Pour rappel :	·	
 Les jours joker ne peuvent pas être ut des activités scolaires définies à l'artic 	, ,	,

- Les jours joker ne peuvent pas être utilisés le premier jour d'école de l'année scolaire, lor des activités scolaires définies à l'article 33 (les camps) et durant les jours de tests de référence cantonale, intercantonale ou internationale (EPCO pour les 8H concernés les 19-20 mars 2024).
- En cas d'absences non justifiées d'un ou d'une élève, la direction d'établissement peut restreindre ou refuser l'utilisation des jours joker.
- Les parents informent l'établissement de la prise d'un jour joker au moins 7 jours ouvrables avant la date concernée. En cas de dépôt tardif, la direction se réserve le droit de refuser le jour joker.
- Les parents sont responsables des congés qu'ils sollicitent pour leurs enfants et assument le suivi de programmes. A la demande de l'école, les élèves rattrapent la matière et les évaluations manquées.

Data .	Cianatana.		
Date :	Signature:	 	

Jours Joker

Ce formulaire est à remplir et à retourner à l'enseignant(e) de votre enfant.

Ecole de		
Classe		
Prénom et nom de l'élève		
Jour et date du congé		
Durée	☐ matinée	□ après-midi

Pour rappel:

- Les jours joker ne peuvent pas être utilisés le premier jour d'école de l'année scolaire, lors des activités scolaires définies à l'article 33 (les camps) et durant les jours de tests de référence cantonale, intercantonale ou internationale (EPCO pour les 8H concernés les 19-20 mars 2024).
- En cas d'absences non justifiées d'un ou d'une élève, la direction d'établissement peut restreindre ou refuser l'utilisation des jours joker.
- Les parents informent l'établissement de la prise d'un jour joker au moins 7 jours ouvrables avant la date concernée. En cas de dépôt tardif, la direction se réserve le droit de refuser le jour joker.
- Les parents sont responsables des congés qu'ils sollicitent pour leurs enfants et assument le suivi de programmes. A la demande de l'école, les élèves rattrapent la matière et les évaluations manquées.

Date ·	 Signature .		
Date.	 Digitaluic.	 	